



**36ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
Maldives**
(Genève, le 4 novembre 2020)

Intervention du Luxembourg

Madame la Présidente,

Le Luxembourg salue la délégation des Maldives et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Luxembourg souhaite présenter les quatre recommandations suivantes aux Maldives :

1. maintenir son moratoire sur l'application des condamnations à mort en vue de l'abolition de la peine capitale pour toutes les infractions,
2. assurer un environnement sûr et propice dans lequel les défenseurs des droits humains peuvent travailler sans crainte de sanctions, de représailles ou d'intimidation,
3. adopter une législation sur l'égalité des genres ainsi que des mesures destinées à promouvoir la participation des femmes aux affaires publiques et à la prise de décisions et veiller à ce que les femmes bénéficient de toutes les structures de protection sociale existantes à égalité avec les hommes,
4. prendre toutes les mesures pour protéger les enfants des violations de leurs droits dans le cadre des activités touristiques, notamment le tourisme pédophile.

Le Luxembourg souhaite aux Maldives beaucoup de succès dans la mise en œuvre des recommandations du présent Examen périodique universel.

Je vous remercie.

[Temps de parole : 1 min 10 ; N. 67 ; 04.11.20 après-midi]